

Circulaire aux maisons de repos pour personnes âgées, aux maisons de repos et de soins et aux centres de soins de jour

Circ. MRPA 2005/1 Circ. MRS 2005/1

SOINS DE SANTE

Correspondant : Service établissements de soins

Tél.: 02/739.78.35 **Fax**: 02/739.73.52

E-mail: MRPA.MRS@inami.fgov.be

Nos références: 1304/AVB/circ-MRPA-MRS-2005-1 Bruxelles, le 11 mars 2005.

Modification de l'échelle d'évaluation, Questionnaire MMSE

Madame, Monsieur,

Une erreur de formulation s'est glissée dans notre circulaire 2004/4 du 18 novembre 2004 à propos du questionnaire MMSE.

Au lieu de la phrase « si le patient obtient un résultat **inférieur ou égal à 18/30**, il peut être classé en **3**, mais s'il obtient un résultat supérieur à 18/30, il doit être classé en **2** », il faut lire : « si le patient obtient un résultat inférieur ou égal à 18/30, il peut **sans contestation** être classé en **3** ». S'il obtient un résultat supérieur à 18/30, il ne doit donc pas être <u>d'office</u> classé en **2** ; d'autres éléments, notamment cliniques, peuvent être pris en considération qui justifient son classement en **3**.

Par ailleurs, il a été constaté que, dans les consignes de passation et de cotation du questionnaire MMSE, les deux dernières phrases de la consigne relative à la question 13 (« Notez le nombre de répétitions. On note 0 si le sujet ne répète aucun mot après la première présentation ») étaient sources de perplexité ou de confusion. Il a donc été décidé de les supprimer.

En annexe, vous trouverez la version corrigée des pages 1 et 2 du questionnaire MMSE.

Il nous a également été demandé si la définition reprise trois fois au verso de l'échelle (« ils sont dépendants pour le transfert **et** leurs déplacements ») ne contredisait pas celle du score 3 de l'échelle d'évaluation (« a absolument besoin de l'aide de tiers pour au moins un des transferts **et/ou** ses déplacements »). En fait, il n'y a pas de contradiction, car les définitions figurant au verso de l'échelle ne font que reprendre celles de l'arrêté royal du 3 juillet 1996, qui visent uniquement **le critère** « transferts et déplacements » ; étant bien entendu que « le bénéficiaire est considéré dépendant lorsqu'il obtient un **score** de '3', '4' ou '5' pour le **critère** concerné ».

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Fonctionnaire dirigeant f.f.,

Dr G. VEREECKE Médecin inspecteur général

INSTITUT NATIONAL D'ASSURANCE MALADIE-INVALIDITE

Etablissement public institué par la loi du 9 août 1963 AVENUE DE TERVUREN 211 - 1150 BRUXELLES

Service des soins de santé

MINI MENTAL STATE EXAMINATION (MMSE)

(Adaptation de la version Camdex R/Néerlandais (Derix et al.) et de la version francophone GRECO (Desrouesné et al.) janvier 2005

Ce questionnaire est destiné aux maisons de repos pour personnes âgées, aux maisons de repos et de soins et aux centres de soins de jour, pour leur permettre d'améliorer l'évaluation des patients désorientés dans le temps et dans l'espace.

Il peut être utilisé en cas de doute sur le classement d'un patient dément dans le score 2 ou 3 de l'échelle d'évaluation. Il sera également employé par les médecins ou les infirmières-conseils, notamment lors des visites de contrôle par les collèges locaux.

Si le patient obtient un résultat **inférieur ou égal à 18/30**, il peut sans contestation être classé en **3**. S'il obtient un résultat supérieur à 18/30, il ne doit pas être <u>d'office</u> classé en **2** ; d'autres éléments, notamment cliniques, peuvent être pris en considération qui justifient son classement en **3**.

Consignes de passation et de cotation

Retirez tous les supports avec les coordonnées temporelles du champ de vision (calendrier, horloge,).

Les questions sont posées d'une voix posée, intelligible et avec un débit lent. En cas d'incompréhension, répétez les questions. Toutefois, les items des questions 15 et 19 ne doivent pas être répétés.

ON PEUT SIGNALER UNE FAUTE MAIS ON NE PEUT JAMAIS DONNER LA REPONSE

Notez toutes les réponses ou réactions particulières ou inhabituelles ainsi que les items rappelés aux épreuves de mémoire.

Cotation: En présence d'une réponse fausse ou bizarre, en l'absence d'une réponse ou d'une réaction, on cote 0. Il faut mentionner si le sujet ne sait pas lire ou écrire, s'il présente des déficiences sensorielles (visuelles et/ou auditives), s'il souffre d'un trouble de la motricité manuelle (hémiplégie, ...).

SCORE:

0 = réponse fausse, pas de réponse/réaction, réponse bizarre

1 = réponse correcte

* = Instructions pour la question:

Question 5

La cotation de la réponse à la question 5 (saison) peut varier en fonction de la période de l'année.

Si l'évaluation a lieu au mois de mars, la réponse correcte est «*hiver ou printemps*» ; au mois de juin, la réponse correcte est «*printemps ou été*» ; au mois de septembre, «*été ou automne*»; au mois de décembre, «*automne ou hiver*».

Question 9

Si l'évaluation a lieu au domicile, le sujet doit donner son adresse complète et exacte (permettant à un courrier postal d'être déposé).

Question 11

Les objets doivent être dénommés de façon précise. Toutefois, des termes d'usage local sont acceptables. Une description de la fonction constitue une réponse fausse. Ainsi par exemple "ça sert à lire l'heure" n'est pas correct.

Question 12

La phrase doit être émise lentement et distinctement en insistant sur chaque partie. Le score de 1 n'est attribué que si **tous les mots sont répétés.**

Question 13

Si lors de la première répétition, il y a des mots omis ou erronés, il faut redonner les 3 mots jusqu'à ce que le sujet les répète correctement. Arrêtez à la 5^{ème} présentation.

Question 14

Notez la réponse. Donnez 1 point par soustraction exacte, c'est à dire lorsque le pas de 7 est respecté quelle que soit la réponse précédente. Score maximum = 5 points.

Question 16

Le sujet ne doit pas nécessairement lire l'instruction à haute voix. Par contre, si il effectue la lecture sans fermer les yeux, il faut lui repréciser " Faites ce qui est écrit". En l'absence d'une réaction et si on suspecte un illettrisme, l'interroger à ce sujet.

Question 17

Chaque figure doit avoir 5 côtés et 5 angles. Le chevauchement des 2 figures doit avoir 2 points d'intersection et former un losange. En l'absence d'un de ces critères, cotez 0.

Question 18

Présentez une feuille de papier blanc. Après l'exécution de la consigne, demandez au sujet ce qu'il a écrit. La phrase doit être compréhensible et comporter au minimum un sujet et un verbe. L'orthographe et la grammaire n'ont pas d'importance. Des expressions comme "au secours" ou "allez-vous en" sont considérées comme correctes.

Question 19

Assurez-vous que le sujet est attentif, puis énoncez d'abord lentement et clairement les instructions, ensuite donnez la feuille au sujet. Les **instructions ne doivent pas être répétées**. **Le sujet ne peut pas être aidé**. Cochez chaque action effectuée dans le bon ordre. Notez le nombre total d'actions réalisées correctement.